



## EXTRAIT

### du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 28 mars 2023

Présidence : Stéphane BRUNEAU, Président

\* \* \*

#### LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 19/2022 du 05.09.2022 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### d é c i d e

1. de prendre acte de la vision communale telle que présentée dans le préavis d'intention de la Municipalité ;
2. d'encourager la Municipalité à entreprendre les démarches nécessaires afin de concrétiser cette vision.

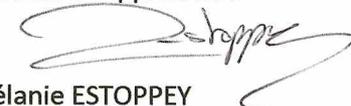
Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 28 mars 2023.

Le Président :

  
Stéphane BRUNEAU



La Secrétaire suppléante :

  
Mélanie ESTOPPEY